

## FINANCEMENT

Que vous soyez salarié(e), artiste, artisan, en libéral, professionnel de santé, de la culture, demandeur d'emploi, en reconversion..., des solutions existent pour vous aider à financer votre formation.

### Financeurs habituels de l'Afratapem

- Pour les artistes, les salariés du secteur sanitaire, social ou éducatif : AFDAS, ANFH, FONGECIF, UNIFAF, UNIORMATION...
- Pour les demandeurs d'emploi : conseils régionaux, Pôles Emploi, Mie/Plie...
- Autres : FIFPL, AGEFIPH, Rectorat/DIF, Fonds Social Européen, Employeurs (centre hospitaliers, associations, foyers de vie...) ...

## TARIFS 2018

Le candidat bénéficie d'un suivi individualisé tout au long de la formation

### → Cycle Préparatoire

780 € en financement individuel - 1 200 € en financement assisté  
+ Journée d'information-sélection (1 jour) - Gratuit

### → Cycle Art-thérapie

• Fondements théoriques et pratiques  
2 520 € en financement individuel - 3 500 € en financement assisté  
• Applications méthodologiques  
1 620 € en financement individuel - 2 250 € en financement assisté  
+ Stage de présentation-sélection (3 jours) - 118 €

### → Atelier artistique spécialisé

1 125 € en financement individuel - 1 500 € en financement assisté

### → Stage de découverte artistique

140 € en financement individuel - 200 € en financement assisté

Adhésion annuelle (année civile) à l'AFRATAPEM : 20 €

**Pour obtenir un devis nominatif** (après réception de votre dossier de candidature) - nous contacter [afratapem@wanadoo.fr](mailto:afratapem@wanadoo.fr)

Règlement de la formation : suite à la signature du contrat de formation entre le stagiaire et l'organisme de formation, le règlement s'effectue au fur et à mesure du déroulement de la formation. Pour les financements assistés, une convention est conclue entre l'organisme financeur et l'organisme de formation.

+ d'info sur les financements et les démarches sur [www.art-therapie-tours.net](http://www.art-therapie-tours.net)

